

Document d'information

BPJEPS AE (Activités Equestres) - Session 2023/24 Option B « Approfondissement Technique ».

(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)

Titre de la formation et références

Titre du diplôme : BPJEPS AE « Approfondissement Technique ».

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
Spécialité « Educateur Sportif » - Mention « Activités équestres »
Option « Approfondissement Technique ».

Diplôme enregistré au RCNP

- **Code RNCP** : 1937
- **Niveau** : IV (selon nomenclature de 1969) - 4 (nomenclature Europe)
- **Code NSF** : 335 - Animation sportive, culturelle et de loisirs.
- **Formacode** : 15479 : Sport Equestre /15436 : Education Sportive.
- **Code de la fiche ROME la plus proche** : G1204-Education en activités sportives.

Textes de référence : L'Arrêté du 31 octobre 2016 portant création de la mention « activités équestres » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » et ses annexes.

Public visé

Homme ou femme, sportif, pratiquant les activités équestres, souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d'activités et désireux d'acquérir un début d'expertise dans l'accompagnement des pratiquants poursuivant un projet de perfectionnement à finalité compétitive ou non.

L'expérience pratique des activités équestres est appréciée et nécessaire : le candidat doit posséder un niveau suffisant pour aborder la méthodologie du travail du cheval d'école sans être limité par ses propres acquis techniques c'est-à-dire au-delà du Galop 7, à partir des niveaux techniques de référence suivants : Degré 2, CEP3, résultats en compétitions de CCE de niveau AM3 pour les disciplines olympiques, résultats en compétitions de niveaux AM1 ou AM Elite pour les autres disciplines.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante : <http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

Prérequis

Le texte de référence stipule que le candidat doit :

- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent.
- Présenter **un certificat médical de non contre-indication** de la pratique des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- Satisfaire aux 2 tests permettant la vérification des exigences techniques préalables à l'entrée en formation :

Ø Test A - Maîtrise en extérieur et en terrain varié

Il s'agit d'une épreuve de CROSS. Si le candidat ne satisfait pas le test A, il ne peut passer les épreuves du test B.

Ø Test B - Test technique

Ce test est composé de 3 épreuves : le « dressage », le « CSO » et le « travail à pied ».

Conditions d'accès et délais

- Rendre le dossier d'inscription dûment rempli dans les délais imposés
- Satisfaire aux tests propres à l'organisme de formation : cf. annexe 1 du présent programme
- Disposer d'un financement

Equivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans l'annexe VI « Dispenses et équivalences » de l'arrêté du 31 octobre 2016 portant création de la mention « activités équestres » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » et sont mises à jour régulièrement par le ministère.

Toute personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans la colonne de gauche des tableaux figurant dans les annexes VI-A à VI-D, est dispensée du(es) test(s) technique(s) préalables à l'entrée en formation, du test de vérification préalable à la mise en situation professionnelle et/ou obtient les unités capitalisables (UC) correspondantes du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités équestres ».

Les dispenses peuvent porter sur tout ou partie des tests préalables à l'entrée en formation, des tests préalables à la mise en situation pédagogique tout ou partie d'une épreuve certificative d'une UC.

Objectifs de la formation :

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

Les compétences attendues à l'issue de la formation sont établies par le référentiel de certification du BPJEPS AE.

Compétences communes à la mention « activités équestres » :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure ;

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure ;

UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres.

Compétences liées à l'option « approfondissement technique », complémentaire aux compétences communes :

UC4B : Mobiliser les techniques de la mention

2/ Suites de parcours et les débouchés :

Le BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres est un prérequis à l'accès à l'emploi de catégorie 2 « enseignant animateur » dans la convention collective étendue du personnel des centres équestres. Les emplois sont exercés à titre permanent, occasionnel ou saisonnier.

Les activités s'exercent au sein de toutes entreprises et structures, publiques ou privées.

Le (la) moniteur(trice) peut relever de tous les types de statuts : salarié du secteur public ou privé, travailleur indépendant ou responsable d'entreprise.

Les évolutions possibles sont liées à la taille de l'entreprise, à l'organisation de la structure, aux capacités développées, aux compétences acquises, aux qualifications obtenues (certificat de spécialisation, niveau III, ...). Les situations professionnelles peuvent en effet prendre diverses orientations, comme par exemple vers :

- ✓ Une discipline sportive équestre particulière : entraîneur, compétiteur ;
- ✓ L'encadrement pédagogique : formateur, responsable pédagogique, responsable de projet ;
- ✓ Une spécialisation sur l'accueil et l'encadrement de publics spécifiques ;
- ✓ Le management d'équipe et la direction de structures.

Plus généralement, le poste peut évoluer vers des fonctions supplémentaires telles que définies par convention collective des personnels des centres équestres.

Enfin, les titulaires du BPJEPS peuvent évoluer vers des emplois connexes à l'ensemble des activités équestres comme l'élevage, le commerce de chevaux, la vente de matériel, etc.

Contenus de la formation :

Sont abordés en formation des apports théoriques, pratiques et méthodologiques :

Modules	Objectifs terminaux	Volume horaire
<u>Module 0 :</u>	- Contribuer au fonctionnement d'une structure d'alternance en respectant les prérogatives du diplôme	70h : - 35h Pratique - 35h théorique
<u>Module 1 :</u> Méthodologie de projet	- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure - Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	70 h : Formation théorique / méthodologie de projet
<u>Module 2 :</u> Progression pédagogique	- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres	224 h : - 100 h théorique - 100 h pratique - 24 h méthodologie
<u>Module 3 :</u> Perfectionnement technique	- Mobiliser des techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option	238 H : - 120.5 h théorique - 117.5 h pratique

Moyens et méthodes pédagogiques :

Equipements sportifs :

- 1 rond de longe
- 1 carrière de CSO
- 1 CROSS
- 1 carrière de DRESSAGE
- 16 Boxes dont 39 équidés.

Autres équipement et matériel :

- 1 salle de cours chauffée et climatisée.
- 1 espace de restauration équipée.

Approche pédagogique :

Le découpage pédagogique est organisé tout au long de l'année par unité de formation. Ainsi sont abordées les compétences liées à la méthodologie de projet le lundi (1fois par mois), celles propres à la progression pédagogique le mardi et enfin, celles relatives au perfectionnement technique le jeudi.

Dans le cadre de la volonté de la DRAJES d'initier les futurs enseignants aux nouvelles approches pédagogiques s'appuyant sur des disciplines équestres variées nous faisons appel à des professionnels dans des disciplines spécifiques telles que : L'éthologie, le western, le tir à l'arc, la voltige.

Les séquences de formation s'organisent sous forme d'exposés, de travaux pratiques, de mises en situation professionnelles, ou encore d'analyse de pratique professionnelle.

La mise en alternance du stagiaire tout au long de son parcours, lui permet de développer des compétences professionnelles.

Le niveau du stagiaire est évalué de manière individuelle tous les trimestres afin de fixer des objectifs précis tant sur le pédagogique que sur le parcours en structure professionnelle. Ces temps d'échanges permettent également d'apprécier les démarches pédagogiques employées et de les adapter de manière à répondre aux attentes de notre public.

Qualité des intervenants

Identité	Qualification	Statut / Expérience en formation	Domaines d'intervention
SIERES Lisa	*BEES 1 ^{er} degré, 2001	* Formateur référent, 2016. * Salariée permanent IMSAT	Progression pédagogique *Théorie et pratique des activités transversales aux activités équestres Perfectionnement technique *Théorie et pratique des activités dans le cadre de l'option.
HODGE Rebecca	*BPJEPS 2018 *BAC PRO comptabilité,2013-14	* Intervenante permanente * Formatrice 2020	Progression pédagogique

			*Théorie et pratique des activités transversales aux activités équestres
CAYOL Aurore	*BPJEPS LTP *BPJEPS APT *BAFA	* Formateur * Salariée permanent IMSAT,2013	Ingénierie de projet * Conception, mise en œuvre et évaluation du projet * TP information : Word, Excel, Powerpoint
PARADIS Géraldine	* Formation Recognizing issues that affect performance,2020 * Formation Horseman science, 2019/2020 *Formations massage équin,2017/19 * ITEC, 2004/07 * BEES 1 ^{er} , 1999 *BAC L, 1997	*Intervenant occasionnel * Formatrice 2019	Progression pédagogique *Courants pédagogiques Perfectionnement technique *Biomécanique du cheval
GOUNJOT Christelle	*ILC of Monty Roberts, 2012/2013 * BPJEPS AE 2010 *ISEFI, 2001 * DUT, 1996/1998	*Intervenant occasionnel * Formatrice 2010	Progression pédagogique *Théorie et pratique de l'équitation Western
MICHEL Stéphanie	* Présidente de la commission Voltige *Formation Khéops,2007 * Formation BEES 1 ^{er} degré, 2000 * Bac L,1995	* Intervenante occasionnelle * Formatrice depuis 2007	Progression pédagogique *Théorie et pratique de l'équitation Voltige
MUNIER Maéva	* BPJEPS AE,2017 *IPAG Business school,2013 *Greenwich University Business school, 2013 * Bac S,2010	* Intervenante occasionnelle * Formatrice depuis 2019	Progression pédagogique *Théorie et pratique de l'éthologie
LAURET Christelle	*BFEEH, 2018-19 * BFE, 2017-18 *BPJEPS TE ,2016-17 *BAPAAT, 2010-12 *CAP Palefrenier, 2009-10	* Intervenante occasionnelle	Progression pédagogique *Théorie et pratique du Tir à l'arc
SEBBANE Sarah	* BPJEPS AE, 2006 * FORMATION ALEXANDER, 2017 *FORMATION PNL, 2018	* Intervenante occasionnelle	Développement personnelle *Préparation mentale *Gestion des émotions

Durée de la formation et modalités d'organisation (ruban pédagogique)

1/ Lieu de la formation :

Adresse Physique :
IMSAT - Cannet des Maures
Domaine des Bertrands

Av. de la Garde Freinet
83340 Le Cannet des Maures

2/ Dates et volumes horaires

Sélections	Du 27/07/2023 au 26/09/2023
Positionnement	02/10/2023
Date de début	09/10/2023
Date de fin	11/10/2024
Volume horaire total	1883 h
Volume horaire en centre de formation	602h
Volume horaire en alternance	1281h
Durée hebdomadaire (Moyenne)	35 h (OF+ Alternance)

3/ Nombre de stagiaires : Un groupe de 12 à 20 stagiaires.

4/ Organisation de la formation :

- **Étape de formation 1, EF-1 :**
Elle vise en priorité des savoirs et des savoirs faire concernant tous les modules de formation. Elle poursuit également les objectifs liés à la prévention et à la sécurité et doit permettre de sensibiliser le stagiaire dans ces domaines, lors de toutes ses conduites professionnelles. Nous souhaitons également aborder certaines connaissances liées au fonctionnement des pratiquants qui nous semblent indispensables pour une meilleure mise en sécurité.

- **Étape de formation 2, EF-2 :**
Elle vise des savoirs des savoirs faire et des savoirs faire faire avec une prise en compte des spécificités des différents publics (caractéristiques, capacités, motivations...). Cette étape vise également à aborder les différents modules de formation de manière transversale. Il nous semble en effet prépondérant que les stagiaires puissent aborder l'animation pédagogique au regard du public concerné très tôt, afin d'être préparés au mieux, aux situations de communication et d'animation qui nous semblent les plus complexes ;

- **Étape de formation 3, EF-3 :**
Elle vise l'acquisition de savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire faire, permettant l'analyse de contextes et de situations ainsi que la conception pédagogique à différents plans (projets séances, méthodes, démarches, outils...). Cette étape doit permettre d'approfondir les principaux contenus des différents modules et de développer certaines techniques spécifiques à l'animation et à l'encadrement des activités équestres ;

- **Étape de formation 4, EF-4 :**
Elle cible le perfectionnement et l'approfondissement des savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire faire spécifiques aux activités équestres dans l'option concernée. Elle permet aussi la

découverte de nouvelles techniques adaptées au secteur d'activité et aborde la question de la gestion du parcours professionnel. Enfin, elle permet notamment une mise à niveau des savoirs et savoir-faire transversaux des stagiaires, indispensables pour leurs évolutions futures. Elle constitue la synthèse des différentes compétences abordées.

Par souci d'organisation, certains domaines demeurent cependant linéaires dans la programmation (mise en situations avec public réel, travail sur les techniques d'animation...) et sont abordés selon une fréquence quasi hebdomadaire.

Le cursus de formation que nous proposons s'étend sur 10 mois. Il propose une alternance centre de formation / entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Il prend en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègre différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées. La progressivité des apprentissages présentés se traduit par l'augmentation des niveaux de difficultés et de complexité des tâches proposées et prend en compte les acquisitions liées à l'expérience professionnelle en entreprise.

Une semaine type (modulable selon les structures) :
(OF=Organisme de Formation IMSAT)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin Préciser les horaires	OF uniquement le 1 ^{er} lundi du mois de mars à octobre	OF	Alternance	OF	Alternance	Alternance
REPAS						
Après-midi Préciser les horaires	OF uniquement le 1 ^{er} lundi du mois de mars à octobre	OF	Alternance	OF	Alternance	Alternance

5/ Individualisation de formation :

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire.

Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences.

Suivi et évaluation de la formation

1/ Suivi des stagiaires :

- Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation.
- Un référent est également en charge du suivi de l'alternance.
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Avant les bilans individuels, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point individuel de chaque stagiaire.
- Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du Ministère des Sports et du label qualité

- Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
- Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- Une assistante sociale est mise à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus.

2/ Processus de certification :

Evaluation	Période de référence	Lieu	Jury	Résumé du protocole
EPMSP	Cf. planning	IMSAT- CE des Bertrands	1 évaluateur membre de l'équipe pédagogique et qualifiés.	* Une épreuve pédagogique de 20 minutes suivie d'un entretien de 15 minutes
UC 1-2	Cf. planning	IMSAT- DPVA	2 évaluateurs : * 1 professionnel de la méthodologie de projet * 1 professionnel de l'activité équestre	* Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT * Présentation orale d'une expérience de conception-mise en œuvre évaluation D'un projet avec support de Présentation type PowerPoint * Entretien de 40 min
UC3	Cf. planning	IMSAT- CE des Bertrands	2 évaluateurs agréés DRAJES (Liste A et B)	* Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT * Entretien de 20 min * Mise en situation professionnelle de 20-30 minutes * Entretien de 15 minutes
UC 4B	Cf. planning	IMSAT- CE des Bertrands	2 évaluateurs agréés DRAJES (Liste A et B)	* Mise en situation professionnelle 15-20 minutes * Démonstration technique 15-20 minutes * Entretien 10 minutes

Coût de la formation

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Diplôme		BPJEPS Activités Equestres
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
Pôle Emploi	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD	NON	/
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Financement personnel	OUI	4816 €* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et d'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
 - Des infrastructures qualitatives
 - Un réseau partenarial conséquent
 - Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
 - Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
 - Un dispositif gratuit de préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections
- <http://www.imsat.co/prepasat/> - <http://www.imsat.co/sinscrire-a-des-tep-blancs/>

Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Pourcentage
Taux de satisfaction <i>Session(s) 2021/2022</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%
Taux d'abandon <i>Session(s) 2021/2022</i>	Nb abandons / nb entrants	28%
Taux de rupture de contrat d'apprentissage <i>Session(s) 2021/2022</i>	Nb entrants / nb ruptures	28%
Taux de réussite <i>Session(s) 2021/2022</i>	Nb de diplômés/ nb de candidats présentés aux certifications	84%
Taux de poursuite d'études <i>Session(s) 2020/2021</i>	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	20%
Taux d'insertion professionnelle <i>Session(s) 2020/2021</i>	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	75%

Renseignements complémentaires & Contacts

Vous souhaitez...

- ...Participer à l'une de nos réunions d'information collective
- ...Vous préparer aux tests de sélections
- ... Recevoir un dossier d'inscription
- ... Nous poser une question

Consulter www.imsat.co ou écrivez-vous sur contact@imsat.fr

Personne à contacter : CAILLAUD Christelle – c.caillaud@upv.org
BAVEREY Alexandre – a.baveray@upv.org

Tel : 04 94 75 24 15 / 06 17 42 57 43

Mail : contact@imsat.fr

Date de mise à jour du présent document d'information : Novembre 2022

Programme de formation BPJEPS AE
ANNEXE 1
Les tests de sélection

1-Vérification des Exigences Préalables à l'entrée en formation

➤ **Aspects réglementaires**

Les TEP sont organisés conformément aux exigences réglementaires du diplôme l'annexe VI « Vérification **des Exigences Préalables à l'entrée en formation** » de l'arrêté du 31 octobre 2016.

➤ **Aspects logistiques**

L'IMSAT met à disposition la cavalerie permettant aux candidats de présenter les TEP.

➤ **Modalités d'évaluation :**

Test A :

Epreuve Elimatoire

*** Description de l'épreuve**

Le candidat, ayant préalablement détendu, effectue un parcours en extérieur et en terrain varié dans l'ordre figurant dans le tableau.

Embouchure et harnachement conformes à l'épreuve de cross du règlement de Concours Complet de la FFE.

Protège dos obligatoire, éperons et cravache autorisés

***Critères d'évaluation :**

Le candidat est évalué à travers 5 critères qui doivent **tous être acquis** pour que le test soit validé.

Durée : 5 minutes

Test B :

*** Description de l'épreuve**

B1-Dressage

Le candidat, ayant préalablement détendu, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte, sur un rectangle de 60 X 20m.

En filet ou bride, éperons et cravache autorisés

*** B2-CSO**

Le candidat, ayant préalablement détendu sur le plat et à l'obstacle, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte.

Embouchure et harnachement conformes au règlement de Saut d'obstacles de la FFE, éperons et cravache autorisés

Durée : 10 minutes/épreuve

***B3-Longe**

Le candidat, ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe sans enrênement et exécute les exercices dans l'ordre.

*Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains.
Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits.*

***Critères d'évaluation :**

Dans chacune des 3 situations qui constituent ce test, le candidat est évalué, pour chaque exercice, sur 3 critères : son fonctionnement, son emploi des aides et l'effet de l'ensemble sur le fonctionnement du cheval.

→ **Validation Test B si total B1+B2+B3 \geq 54/90 ET total pour chaque critère \geq 5/10**

En cas de non validation du Test B, le candidat peut conserver la validation partielle d'1 ou 2 situations(s) :

→ Validation partielle B1 si total **B1 \geq 18/30 ET total pour chaque critère \geq 5/10**

→ Validation partielle B2 si total **B2 \geq 18/30 ET total pour chaque critère \geq 5/10**

→ Validation partielle B3 si total **B3 \geq 18/30 ET total pour chaque critère \geq 5/10**

.

2-Tests de sélection propres à l'IMSAT

➤ Epreuves écrites

* Description de l'épreuve

L'épreuve s'opérera en deux temps :

- QCM spécifique au champ des activités équestres
- Argumentaire

Durée : 40 minutes

* Critères d'évaluation :

- Sur le fond : Idées défendues
- Sur la forme : Orthographe / Grammaire / Syntaxe

➤ Entretien de motivation

L'entretien s'effectue à partir du dossier rendu à l'inscription.

* Contenu du dossier :

- Le curriculum vitae
- Lettre de motivations et le projet professionnel.
- Diplômes

Durée : 20 minutes

* Déroulement de l'épreuve :

- Exposé du contenu du dossier par le candidat.
- Questionnement du jury

Critères d'évaluation :

- Qualité de réflexion du candidat sur sa pratique.
- Motivations pour l'enseignement de ces pratiques
- Projet professionnel
- Capacité à répondre aux questions posées.
- Comportement

